

Conférence de presse conjointe de MM. Jacques Chirac, Président de la République et Gerard Schroeder, Chancelier de la République fédérale d'Allemagne, sur l'éventualité de l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne, l'annonce d'un référendum pour en statuer, le respect de la discipline budgétaire et la proposition d'ouverture de camps de transit en Afrique du Nord, Strasbourg le 1er octobre 2004.

LE PRÉSIDENT - Mesdames, Messieurs,

C'est d'abord un plaisir pour moi d'accueillir à Strasbourg et les représentants éminents de la presse allemande, française et peut-être d'ailleurs, à l'occasion du passage du Chancelier. Et c'est aussi une joie d'accueillir aujourd'hui le Chancelier SCHROEDER à l'occasion de ces réunions régulières que nous avons une fois en France, une fois en Allemagne, en compagnie des deux ministres des Affaires étrangères, Monsieur Joshka FISCHER et Monsieur Michel BARNIER. Et il y a un peu d'émotion pour moi, aujourd'hui, puisque cette réunion a lieu à Strasbourg, à quelques semaines du 60ème anniversaire de la Libération de Strasbourg, de cette matérialisation du " serment de Koufra ". Nous sommes ainsi tous les deux dans une ville qui est un témoignage particulier de cette réussite, de ce mouvement de l'histoire qui permet aujourd'hui à l'Allemagne et à la France, la main dans la main, d'être parmi les éléments moteurs de la construction de l'Europe et dans cette ville qui a une vocation naturelle à être une capitale européenne.

Alors nous avons d'abord évoqué les problèmes de l'Europe. Parmi ces problèmes européens, deux ont particulièrement retenu notre attention et fait l'objet de nos discussions. Le premier, c'est le processus de négociation avec la Turquie pour une adhésion ultérieure éventuelle. Et le deuxième, ce sont les perspectives financières pour la période 2007-2013 qui vont faire l'objet de discussions qui seront sans aucun doute longues et difficiles, comme toujours lorsqu'il s'agit de négociations financières entre les différents pays de l'Union.

Sur la Turquie, comme vous le savez, la Commission va nous donner le 6 octobre son rapport et son rapport sur la situation de la Turquie au regard de ce que l'on appelle les critères de Copenhague au sens large du terme, c'est-à-dire les critères relatifs aux droits de l'Homme et au marché, c'est-à-dire à la situation politique et à la situation économique. Certes, la Turquie a fait un effort considérable au cours de ces derniers temps pour aligner sa législation, ses méthodes, ses usages, sur ceux de l'Union européenne. Mais naturellement cela demande à être examiné, jugé et ensuite, le cas échéant, faire l'objet de négociations. Vous le savez, la décision sur la base de ce rapport de la Commission sera prise par les Chefs d'État et de gouvernement à l'occasion du Sommet qui aura lieu le 16 et le 17 décembre et qui décidera de la date d'ouverture, si une date est retenue, des négociations avec la Turquie.

Nous avons une position commune, le Chancelier et moi-même, l'Allemagne et la France qui est la suivante : il y a sans aucun doute intérêt pour tout le monde et notamment dans la perspective

la sécurité et à une bonne gouvernance pour toute la région et notamment dans la perspective de l'enracinement de la démocratie et de la paix sur l'ensemble du territoire européen au sens large du terme, qui est l'objectif de la construction européenne. L'objectif essentiel est d'enraciner la paix et la démocratie de façon à éviter les erreurs et les violences du passé. Dans ce contexte, il est évident que nous avons intérêt à avoir la Turquie avec nous. Il est également évident que les usages de la Turquie, même s'ils ont évolué, doivent encore progresser pour respecter les critères, qui sont ceux de la démocratie et de l'économie de marché, retenus comme commun pour l'ensemble de l'Union européenne.

En ce qui concerne les perspectives financières, nous avons également évoqué l'évidente nécessité d'avoir une position commune, ce qui sera naturellement le cas entre l'Allemagne et la France. Tout en ayant conscience des problèmes qui seront élaborés dans les quinze à dix huit mois qui viennent. Il faut respecter la discipline budgétaire. Nous avons donc très clairement confirmé que les engagements que nous avons pris dans une lettre commune à cinq ou six, concernant le taux d'expansion budgétaire de l'Union, devraient être respectés.

Il faut naturellement faire preuve de solidarité à l'égard des nouveaux membres. C'est, je dirais, la loi du genre et la règle que s'est imposée depuis le départ, à juste titre, de l'Union européenne. Il faut assurer le financement des politiques communes qu'il s'agisse de la politique agricole commune ou des politiques favorisant la croissance. Et il faut avoir un financement équitable de l'Union européenne, du budget communautaire, et qui remet en cause, le cas échéant, ou qui revoit le cas échéant, les régimes d'exception qui existent aujourd'hui et qui ne sont, semble-t-il, pas adaptés à une gestion raisonnable de l'Europe de demain. Le Chancelier et moi-même avons confirmé notre intention d'avoir une position commune pour ces négociations importantes. Nous avons rapidement évoqué les problèmes internationaux. Mais pour dire la vérité, nous les avons réservés pour l'essentiel à notre déjeuner de travail tout à l'heure, après notre passage à la mairie de Strasbourg.

S'agissant de l'Iraq, nous avons une position commune, y compris pour ce qui concerne une éventuelle conférence internationale. S'agissant du Proche-Orient et de la mise en œuvre du succès du plan de retrait de Gaza, s'agissant de l'Iran et notamment de l'importance des décisions qui seront prises par les gouverneurs de l'AIEA en novembre, qui va être une échéance importante et pour laquelle nous souhaitons qu'il y ait des mesures propres à rétablir la confiance de la communauté internationale dans les objectifs affichés par l'Iran.

Enfin, nous aborderons également le problème de la situation en Afghanistan, dans la perspective des prochaines élections présidentielles et ensuite législatives dans ce pays. Voilà ce que nous avons évoqué. Mais je laisse la parole au Chancelier.

M. GERHARD SCHROEDER - Merci beaucoup. Eh bien je suis très heureux d'avoir eu cette occasion de rencontrer le Président de la République et je dois ajouter que je suis également très heureux que cette réunion ait lieu à Strasbourg, à cette date.

Tout le monde sait, le Président d'ailleurs l'a dit, que Strasbourg est une ville d'une importance historique pour nos deux pays. Strasbourg est une ville qui a été libérée et qui amène ensuite à la libération de l'Europe. Quand vous pensez un petit peu à Strasbourg, vous vous rendez compte que Strasbourg a effectivement une particularité. C'est une ville extrêmement européenne et la date que nous avons choisie, le lieu que nous avons choisi sont, à mon avis, parfaitement judicieux pour parler des perspectives européennes. Je pense également que Strasbourg est une ville idéale pour réfléchir à tout ce que nous avons réussi à réaliser au cours des décennies qui ont suivi la deuxième guerre mondiale après la libération de la ville de Strasbourg.

Quant à ce qu'a dit le Président sur les questions que nous avons abordées ce matin, franchement, je n'ai pas grand chose à ajouter, je me contenterai de dire que nos points se rejoignent sur l'évaluation des progrès accomplis par la Turquie. Il va de soi qu'il faut voir si tout cela va se concrétiser. Bien sûr, il ne faut pas non plus que tout cela reste lettre morte. Et nous verrons au cours des négociations ce qu'il en est de l'objectif de l'adhésion. Je pense d'ailleurs que la Commission va faire des propositions qui vont dans ce sens. Mais je crois qu'il faut vraiment que nous nous intéressions de très près à la mise en œuvre du contenu des mesures envisagées par la Turquie.

L'Allemagne et la France ont la même analyse des questions touchant à la sécurité européenne et je crois qu'il faut réellement le souligner et c'est tout à fait remarquable, cette région n'est pas une région très stable. Le Président a parlé de l'Iran, de l'Iraq, du Proche-Orient et il faut dire que la Turquie, si nous arrivons effectivement à établir un lien entre les valeurs européennes et l'islam non intégriste, nous arriverons certainement à quelque chose. Les négociations d'adhésion seront bien sûr très longues, mais je crois que sur le plan économique et surtout politique, l'arrivée de la Turquie sera une très bonne chose pour l'Europe.

Ensuite, pour les autres questions qui ont été abordées, je crois effectivement que l'Allemagne et la France doivent se mettre d'accord, notamment sur la question du financement. Il ne s'agit pas ici de faire front contre un pays, mais de faire front pour l'Europe. Il faut que nous revoyions les financements, dans le cadre des perspectives financières de 2007 jusqu'en 2013. Il faudra que nous fassions des compromis de part et d'autre sur nos différents intérêts. Mais je suis sûr que nous y parviendrons comme cela a toujours été le cas jusqu'à présent. Je suis donc optimiste. Je pense que la France et l'Allemagne pourront contribuer à la réalisation de cet objectif.

Je crois que le budget européen doit être caractérisé par l'économie et il faut que les attentes qui ont été formulées par la Commission vis-à-vis des États-membres soient remplies dans le cadre du pacte de stabilité. La Commission agit dans le pacte de stabilité, elle a raison de le faire. Mais je crois qu'il faut bien évidemment que la politique soit cohérente avec elle-même. Il ne faut pas qu'elle mène une politique qui ne soit pas la même que celle qu'elle exige des États-membres. Pour moi, c'est une évidence. Mais il fallait le dire. Et je suis persuadé que nous aurons des relations tout à fait amicales avec la Commission sans trop dépenser. Je suis d'ailleurs heureux de vous annoncer que nous travaillerons très étroitement sur la définition de mesures accompagnant ce projet.

Voilà, je n'ai plus rien à ajouter.

QUESTION - Monsieur le Président, beaucoup en France demandent qu'il y ait une consultation sur l'entrée de la Turquie dans l'Union européenne. Est-ce que vous avez pu préciser au Chancelier quelles étaient vos intentions dans ce domaine ?

LE PRÉSIDENT - Je voudrais d'abord dire une chose. Le problème, le débat actuel en Europe et en particulier en France, sur la Constitution européenne, c'est-à-dire le traité constitutionnel n'a strictement rien à voir avec le débat sur la Turquie. Un référendum aura lieu en 2005 en France. Sur la ratification du traité constitutionnel, il s'agit de dire oui ou non à un traité dont l'objectif est de donner à l'Europe élargie les moyens de se gouverner et de progresser. Ceci n'a strictement rien à voir avec la Turquie.

S'agissant de la Turquie, chacun connaît ma position qui est d'ailleurs de même nature que celle du Chancelier, mais c'est un problème à beaucoup plus long terme. L'éventuelle entrée de la Turquie dans l'Union européenne suppose deux choses : d'abord que la Turquie remplisse l'ensemble des conditions qui sont celles de l'Union européenne, notamment sur le plan de ce que l'on appelle les critères de Copenhague au sens large du terme, politique et économique. Et puis, si tel est le cas, il y a ensuite la décision juridique, politique à prendre sur la base d'un traité qui sera un traité d'adhésion. Cela demandera dix ou quinze ans. Ce sera forcément très long. Et le problème pour les Français, est de savoir s'ils auront, à ce moment-là, leur mot à dire ou si la décision risque de leur être imposée.

Alors, je vous rassure tout de suite, les Français auront leur mot à dire. Et pour pouvoir donner cette garantie et cette assurance, j'ai demandé au gouvernement d'examiner les conditions d'insertion dans la révision constitutionnelle qui, vous le savez, est nécessaire pour adopter le traité constitutionnel européen, d'introduire une disposition permettant de garantir qu'à partir d'une certaine date, c'est-à-dire avant l'entrée éventuelle, ou la question de l'entrée éventuelle de la Turquie, les Français soient interrogés non pas par le biais de la procédure parlementaire, mais obligatoirement pour cet élargissement et d'éventuels autres élargissements par le biais du référendum.

Voilà la position que j'ai prise et que je vous renouvelle.

M. GERHARD SCHROEDER - Vous avez demandé si, pour moi, c'était quelque chose de

compréhensible. Mais moi je trouve que la position du Président est parfaitement claire. Je suis entièrement d'accord avec ce qu'il a dit. Je comprends parfaitement pourquoi il le dit. D'ailleurs en Allemagne, vous savez que notre Constitution nous interdit d'organiser un référendum sur cette question. Cela dit, en Allemagne, il y a des débats sur l'opportunité de compléter, de modifier la Constitution. Je ne pense d'ailleurs pas que cet exercice puisse être finalisée avant la ratification de la Constitution, mais ce n'est pas quelque chose que je peux exclure. Enfin, dans notre cas, il y aurait une ratification parlementaire, mais je tiens à répéter que le Président CHIRAC a dit qu'il fallait décider quand les choses étaient mures. Eh bien, c'est parfaitement normal tant pour l'Allemagne que pour la France.

QUESTION - J'aurais souhaité poser une question. Le ministre de l'Intérieur, Monsieur Otto SCHILLY a proposé d'ouvrir des camps de transit en Afrique du nord. Je souhaiterais savoir si vous partagez cette position.

LE PRÉSIDENT - Je vous remercie de cette question. C'est une question qui doit être traitée dans le respect du droit humanitaire et de la Convention de Genève. Nous sommes, de ce point de vue, tout à fait d'accord. Une question : comment empêcher de mettre en danger, parfois mortel, des hommes et des femmes qui veulent rejoindre l'Europe en traversant la mer dans des conditions généralement tout à fait aléatoires et soumis à des situations ou à des pressions tout à fait scandaleuses ?

Alors, c'est le problème. C'est un problème qui se pose réellement et qui doit être étudié. Je constate qu'aujourd'hui, il n'y a pas de consensus sur cette question, parce qu'elle est complexe et qu'elle touche à la vie des hommes et des femmes. Alors tout ce que je peux dire, c'est que, pour le moment, puisqu'il n'y a pas de consensus, il n'y a pas lieu d'inscrire cette question à l'ordre du jour du prochain Conseil européen. Nous continuerons à en discuter.

M. GERHARD SCHROEDER - Je n'ai rien à ajouter à ce sujet. Le Président a expliqué les motifs. Et je dois vous dire que cela va tout à fait dans le sens de ce que le ministre de l'Intérieur Otto SCHILLY voulait en faisant ces propositions. Dans l'Union européenne, il va falloir que les experts soient saisis de cette question, qu'ils en parlent. Pour moi, c'est tout à fait évident. Et je crois que pour l'instant, il ne s'agit pas d'une question qui doit être traitée par les Chefs d'État et de gouvernement de l'Union européenne. Je pense qu'il va encore falloir travailler au niveau ministériel sur cette question.

QUESTION - Monsieur le Président, Monsieur le Chancelier, est-ce que votre présence ici, à tous les deux, à Strasbourg aujourd'hui, peut être considérée comme un signe supplémentaire, un symbole supplémentaire de Strasbourg, capitale européenne, restant également siège du Parlement européen ?

LE PRÉSIDENT - Ma réponse ne fait aucun doute, j'imagine, pour celui qui pose la question. Alors je vais laisser la parole au Chancelier.

M. GERHARD SCHROEDER - Même chose.

LE PRÉSIDENT - Strasbourg est et doit rester une grande capitale européenne. Et nous ferons en sorte, en tous les cas du côté français, pour prendre et encourager les mesures nécessaires et adapter à l'évolution des choses pour que ce rôle ne soit contesté par personne. Ce qui serait, je vous le dis très franchement, inacceptable pour la France. Et nous avons, de ce point de vue, toujours eu, je le souligne, l'appui fraternel de nos amis allemands.

M. GERHARD SCHROEDER - Et cela restera comme cela.

QUESTION - J'aurais une question à poser au Chancelier sur l'Iraq. Le Président a parlé de position commune sur une conférence qui pourrait être organisée sur l'Iraq. A quelles conditions se ferait cette conférence ?

M. GERHARD SCHROEDER - Comme le Président l'a dit, ce matin, nous n'avons pas pu parler de cela en détail. Nous le ferons lors du déjeuner de travail. Pour l'instant, effectivement, nous ne savons pas encore à quel niveau cette conférence se tiendra, ni où elle sera organisée. Mais la France et l'Allemagne procéderont à une étroite concertation. Nous n'avons rien contre une telle conférence à condition qu'elle soit bien préparée.

QUESTION - A propos du protocole de Kyoto, s'est-il créé une nouvelle situation en Europe dans le domaine écologique ?

le domaine écologique.

M. GERHARD SCHROEDER - Je pense que le gouvernement russe a pris une décision qui est absolument essentielle. J'espère que le parlement s'y ralliera. Il ne faut pas oublier que si ce protocole n'est pas ratifié par la Russie, eh bien, il ne peut pas entrer en vigueur. Je pense donc que c'est quelque chose de fondamental pour l'environnement. Et c'est également quelque chose d'absolument essentiel pour tous ceux qui s'intéressent à l'écologie. Je dois dire que je félicite le Président russe d'avoir pris cette décision.

Ensuite, je souhaiterais dire que je fais partie de ceux qui ont toujours dit que la situation en Russie ne devait pas toujours être traitée de la façon dont le font les médias occidentaux. Je dois vous dire que moi, il y a des choses qui m'échappent parfois. Je trouve que les critiques sont souvent très unilatérales. Je pense que la politique russe de l'Allemagne est une politique que nous maintiendrons comme elle est.

LE PRÉSIDENT - Je voudrais simplement, dans le même sens que ce que vient de dire le Chancelier, dire combien je me réjouis de la décision prise par le Président POUTINE. Il s'agit d'un élément essentiel à la vie de l'humanité. Nous voyons aujourd'hui une évolution extrêmement dangereuse qui se traduit notamment sur les climats, en raison de l'émission très excessive de gaz à effet de serre. Et je comprends très bien les raisons qui ont fait hésiter la Russie et je tiens à rendre hommage au Président POUTINE pour la décision courageuse et nécessaire qu'il a prise.

Vous voyez que le climat se dégrade de plus en plus. On ne parle plus depuis quelques temps que de tempête, de réchauffement. Tout le monde est très inquiet. Il est totalement irresponsable, je dis bien irresponsable, de ne pas appliquer le protocole de Kyoto qui est un minimum pour assurer un peu de sécurité pour les hommes et les femmes de demain. Donc, je tiens à m'associer à la reconnaissance que nous avons pour la décision décisive qui a été prise par le Président POUTINE.

QUESTION - Monsieur le Chancelier, vous avez parlé de la mise en œuvre des mesures que la Turquie doit effectuer pour un certain nombre de mesures. Est-ce que vous pensez à des mesures prioritaires dans les mois qui viennent pour son adhésion alors qu'il y a déjà eu beaucoup d'efforts ? Que visiez-vous exactement pour cette mise en œuvre ?

M. GERHARD SCHROEDER - C'est évident. Les conditions prévues par les critères de Copenhague ne doivent pas, comme je dirais, rester lettre morte. Il faut vraiment que cela trouve une traduction concrète dans la société. Donc la Commission fera rapport à ce sujet et la Commission fera également rapport sur les résultats auxquels la Turquie doit parvenir. N'oubliez pas qu'il s'agit d'un processus. Alors comme l'a dit le Président, les négociations dureront extrêmement longtemps.

Cela dit, ce qu'il faut éviter à tout prix éviter, c'est de ne pas ajouter aux critères de Copenhague de nouvelles conditions. Il faut que les critères de Copenhague soit effectivement les critères à respecter, mais il ne faut pas ajouter d'autres choses. Quant aux négociations, eh bien tout cela est du ressort de la Commission. Mais je suis sûr que la Commission fera régulièrement rapport au Conseil sur ce sujet.

QUESTION - Monsieur le Président, le référendum quasiment automatique que vous préconisez pour les prochains élargissements de l'Union européenne va-t-il concerner aussi les autres pays candidats la Roumanie, la Bulgarie ou la Croatie ?

LE PRÉSIDENT - Dans mon esprit non, car les négociations sont pratiquement achevées ou vont être, pour ce dernier pays, pour la Croatie, engagées rapidement. Et donc, c'est un autre problème.

QUESTION - A propos de l'Eurodistrict, un projet qui a été lancé en janvier 2003 : j'aimerais savoir aujourd'hui si votre présence à Strasbourg est le signe d'une nouvelle impulsion pour ce projet ?

LE PRÉSIDENT - Sans aucun doute et j'aurais l'occasion de le dire tout à l'heure à la mairie de Strasbourg. Vous aurez une réponse plus détaillée.

Je vous remercie.